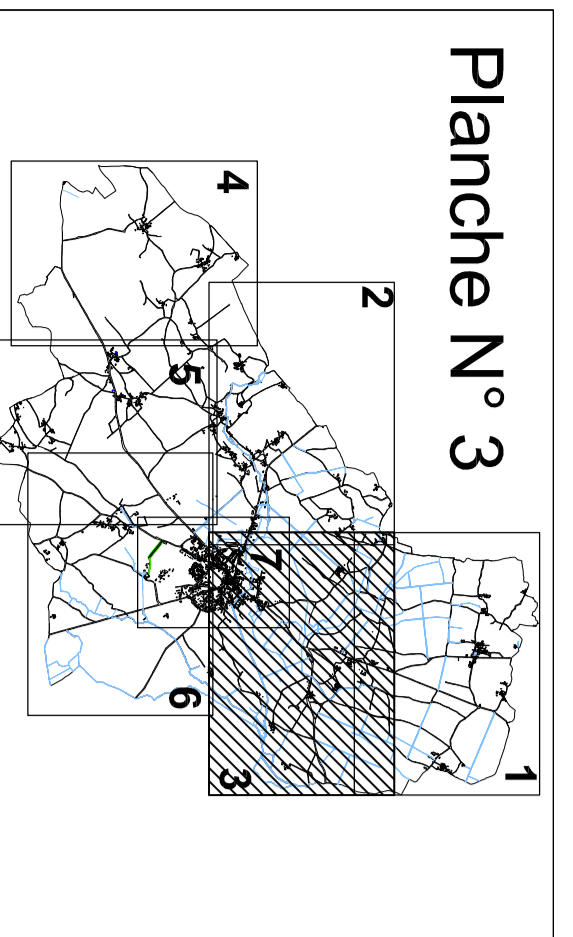


PLAN LOCAL D'URBANISME
Zonage

Planche N° 3



Vu pour être arrêté à la délibération du Conseil Municipal en date du :
Le Maire

Desiné par S.BENZAZA
Le : 16/02/2008
Modifié le : 09 février 2009
Echelle : 1/5 000

Bureau d'études
Assainissement - Environnement
Urbanisme - Valorisation agricole



Zones urbaines :

- zone Ua : centre-bourg et extensions immédiates
- secteur Us : à vocation écologique et sociale
- zone Ub : quartiers périphériques du bourg de Lezay
- secteur Ubi : risque d'inondation
- zone Uj : hameaux au bâti dense
- zone Uq : accueil d'équipements publics
- zone Ux : activités industrielles, artisanales et commerciales.

Zones à urbaniser :

- zone Aua, Aub et Auh à vocation d'habitat
- zone Auj destinée aux activités de tourisme, loisirs, formation, équipement d'intérêt public, ...

Zone agricole : A

Zones naturelles :

- zone N : zone naturelle de protection stricte des espaces naturels
- secteur Ni : risque d'inondation
- secteur Nf : espaces boisés pouvant être exploités
- zone Nn : les écart et hameaux peu denses
- secteur Nni ou les sols sont inondables ou hydromorphes
- zone Nz à vocation de tourisme, loisir, ...

- Limite de zone
- Emplacement réservé
- Espaces Boisés Classés
- Marges de recul
- Elément de paysage ou élément bâti à protéger article L.123.1.7
- Haie identifiée
- Zone inondable sur sol hydromorphe
- Espace boisé non classé
- Construction ne figurant pas au cadastre (relevé non exhaustif)

